

L'artisanat des Côtes d'Armor en 2022

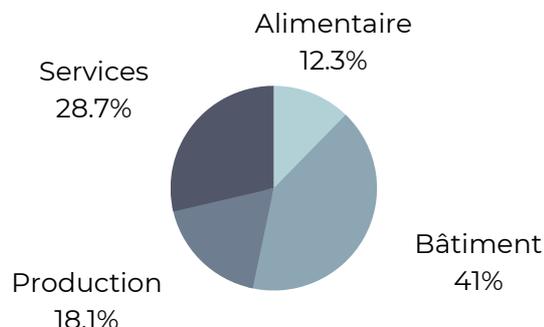
Les entreprises

Au 31 décembre 2022, **15 460** entreprises artisanales étaient actives économiquement sur le département, pour **15 540** établissements. Elles représentent **23.5%** des entreprises marchandes.

La densité artisanale y est de **258** entreprises pour 1 000 habitants.

Le bâtiment forme le secteur principal de l'activité artisanale du département. Il est majoritairement représenté par la menuiserie, les autres travaux de maçonnerie et les travaux de peinture (38% des entreprises du secteur).

Les autres secteurs sont majoritairement représentés par les services non classés ailleurs en services, les soins de la personne en services et les viandes en alimentaire (respectivement 8.3%, 7.8% et 7.0% de l'ensemble des entreprises artisanales du département).



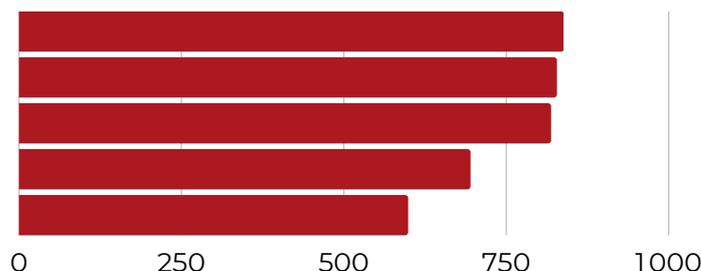
Fabric. artis. et vente de plat pour conso. immé.

Trav. de maçonnerie gén. et gros oeuvre du bât.

Menuiserie bois

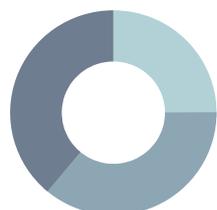
Nettoyage courant des bâtiments

Installation électrique



P. physique (h.m.)
24.9%

P. morale
39%



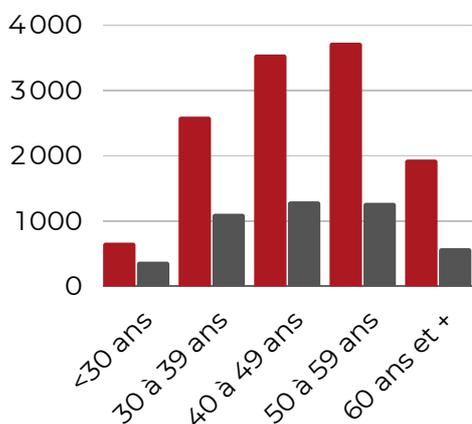
Micro-entreprise
36.1%

Les sociétés sont majoritairement présentes en alimentaire (58% des entreprises du secteur) et en tête également dans le bâtiment (42%). En revanche elles sont délaissées dans la production (29%), au profit de l'entreprise individuelle sous le régime de la micro-entreprise (50%). Ce dernier est également principalement choisi dans le secteur des services (41%).

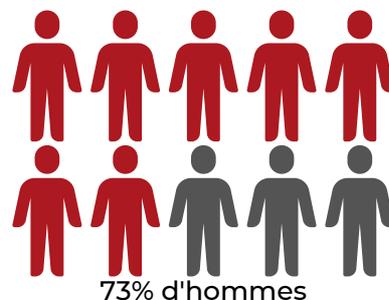
Dans les secteurs de l'alimentaire et des services, 29% des entreprises sont commerçantes. En production cela représente 23% des entreprises et dans le bâtiment, seulement 15%.

Les dirigeants

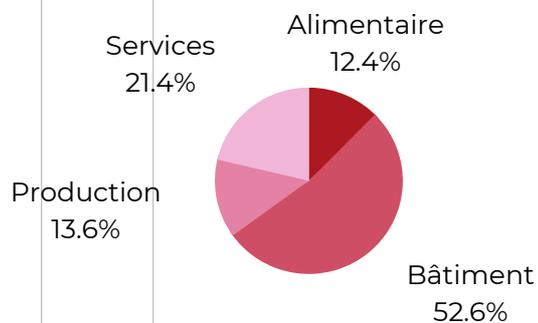
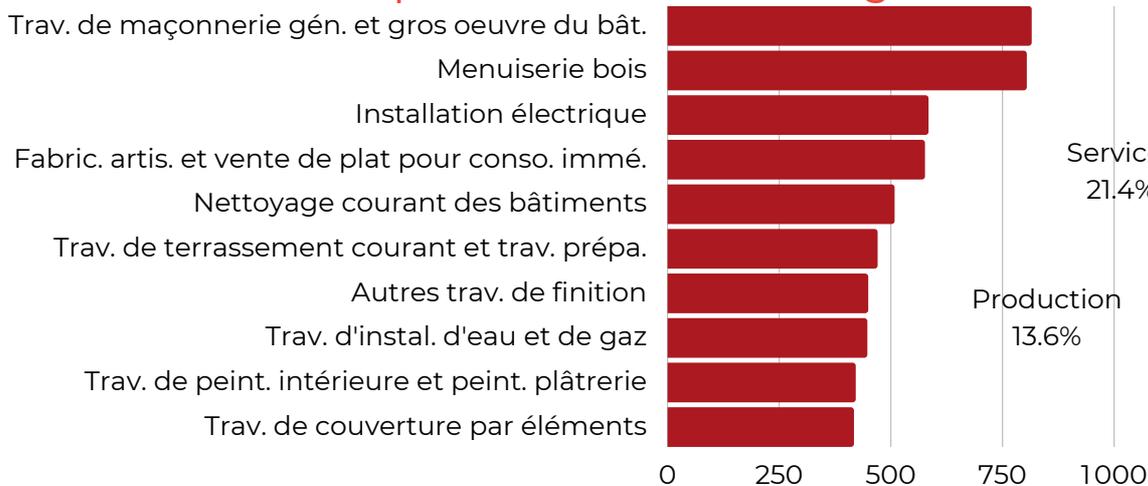
Au 31 décembre 2022, **16 480** dirigeants d'entreprises artisanales étaient actifs sur le département. **4%** d'entre eux en dirigent plusieurs.



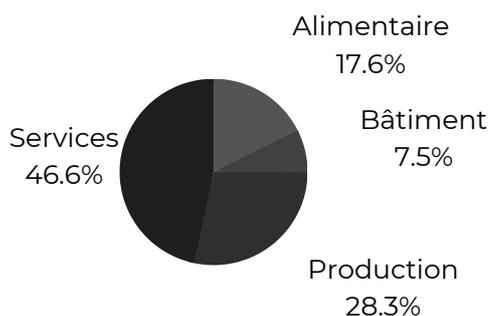
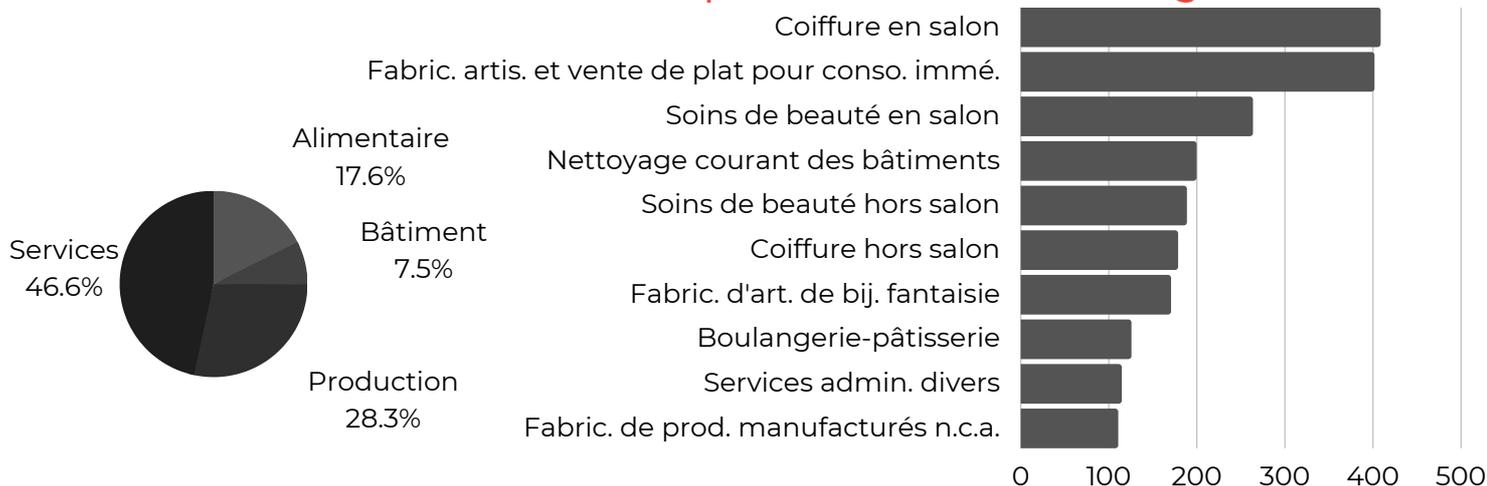
Les dirigeantes d'entreprise artisanale ont, en moyenne, un an et demi de moins que les dirigeants (46 vs 47.7).



Top 10 des activités des dirigeants



Top 10 des activités des dirigeantes

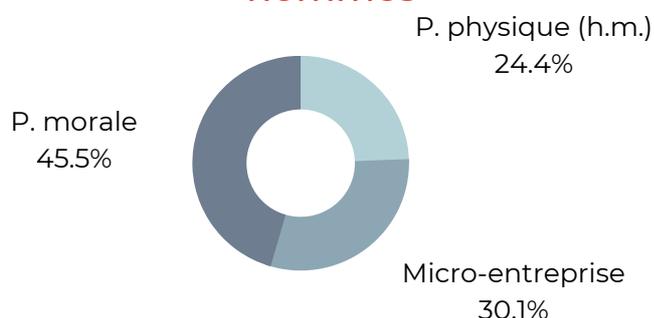


Les dirigeants

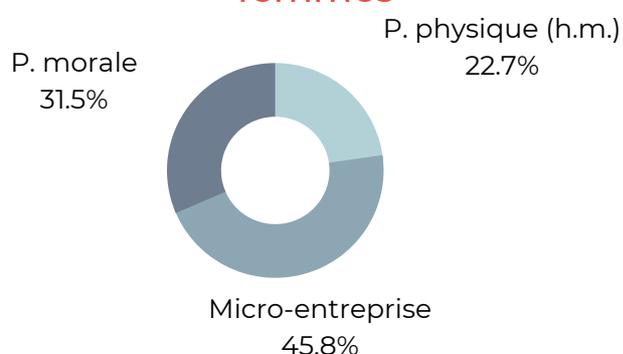
A activité égale, les femmes ont tendance à choisir plus souvent le régime de la micro-entreprise que les hommes (alimentaire : 22% vs 13%; production : 69% vs 33%; services : 44% vs 36%). Cette préférence se fait au détriment du statut de société dans les secteurs de la production et des services. Pour les activités de l'alimentaire, même si les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à choisir le régime de la micro-entreprise, tout comme ces derniers, elles choisissent majoritairement le statut de société (62% d'entre elles et 65% d'entre eux).

L'exception est faite pour le bâtiment, où elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir choisit le statut de société que les hommes (61% vs 42%). En entreprise individuelle, tout comme les hommes, elles préfèrent tout de même le régime de la micro-entreprise face au régime au réel.

Choix de la forme juridique des hommes



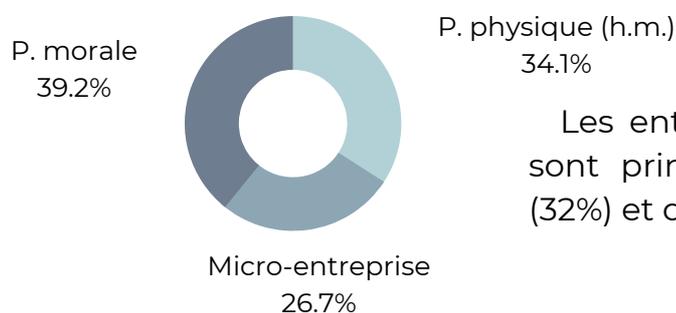
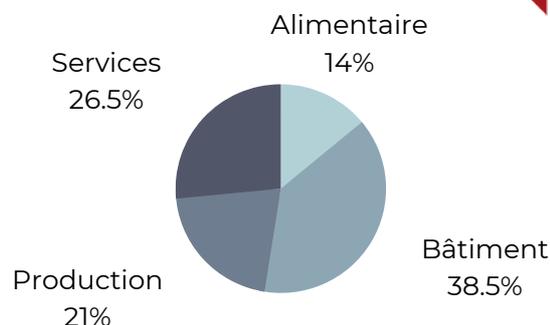
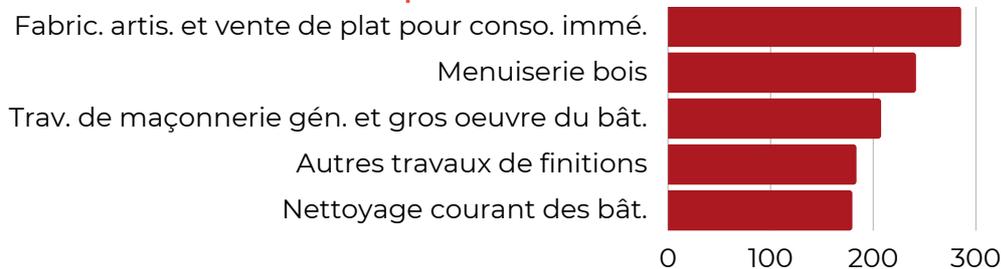
Choix de la forme juridique des femmes



4 660 dirigeants d'entreprise artisanale ont 55 ans ou plus, soit 29% de l'ensemble des dirigeants. Ils sont considérés comme de potentiels cédants d'entreprise. Parmi eux, 1/5 a au moins 65 ans. Ce sont principalement des hommes (76%).

Cela correspond à 4 600 entreprises potentiellement à reprendre, dont un peu plus de 1 000 à reprendre rapidement car le dirigeant a au moins 65 ans.

Top 5 des activités des cédants



Les entreprises potentiellement à reprendre sont principalement sous la forme de SARL (32%) et de micro-entreprise RM (27%).

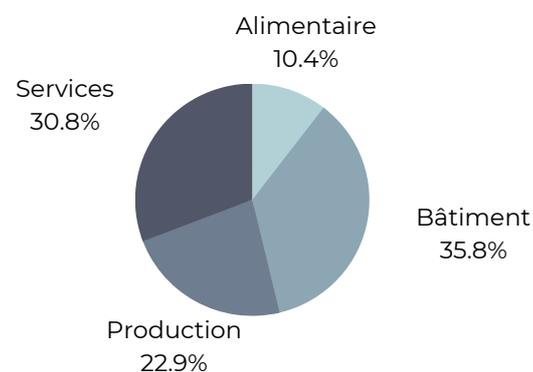
Les immatriculations

En 2022, **2 060** entreprises artisanales se sont immatriculées dans le département. Cela correspond à 43% des immatriculations d'entreprises marchandes au cours de l'année. Au total, c'est 2 110 nouveaux établissements artisanaux.

Parmi elles, 1 920 sont issues de création de fonds et 120 de reprise ou achat de fonds. Les autres sont issues de modifications d'activités, augmentation du capital, etc.

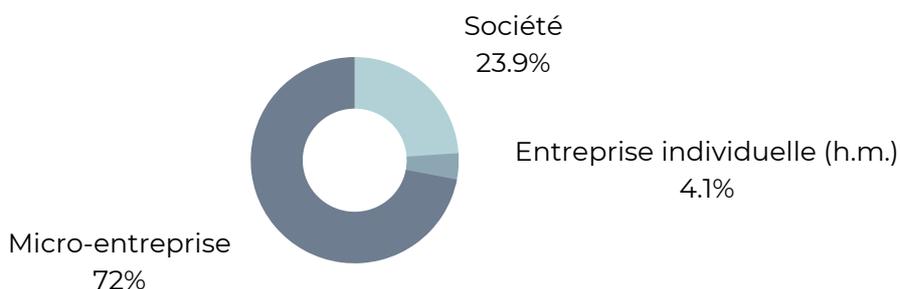
Les créations de fonds se font principalement dans les services n.c.a. (291 EA), les viandes (131 EA), les soins de la personne (119 EA), la fabrication d'articles divers (115 EA), et la menuiserie (106 EA).

Ces fonds ont principalement été créés par des hommes (65%) ayant entre 30 et 39 ans (33%).



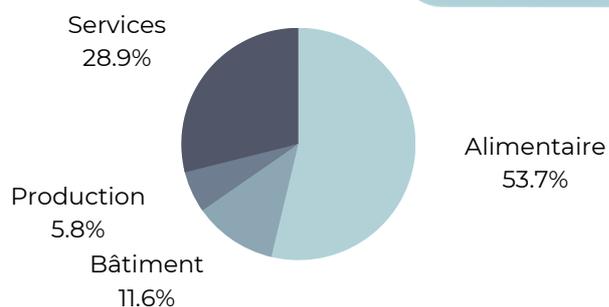
Les créations de fonds se font principalement sous le régime de la micro-entreprise au RM (1156 EA), puis sous le statut de SARL (381 EA).

Parmi ces créations, 254 sont double immatriculées, dont 90% sous le régime de la micro-entreprise.



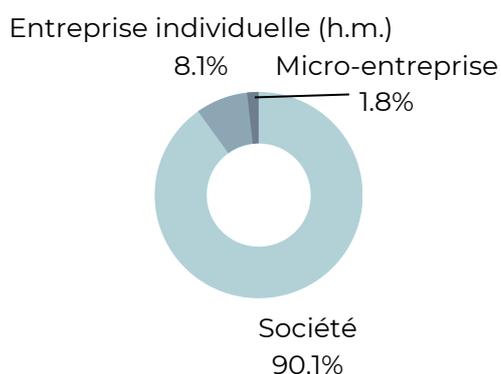
Les achats et reprises de fonds se font principalement dans les viandes (41 EA), la boulangerie-pâtisserie (23 EA), la réparation automobile et motorcycle (15 EA), les soins de la personne (14 EA) et le terrassement (6 EA).

Ces fonds ont principalement été créés par des hommes (69%) ayant entre 30 et 39 ans (36%).



Les achats et reprises de fonds se font principalement sous le statut de SARL (97 EA).

Parmi ces achats et reprises, 9 sont double-immatriculés, dont 89% en entreprise individuelle (hors micro).

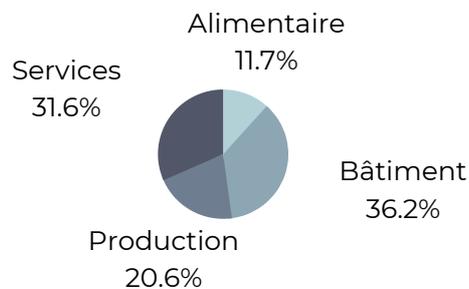
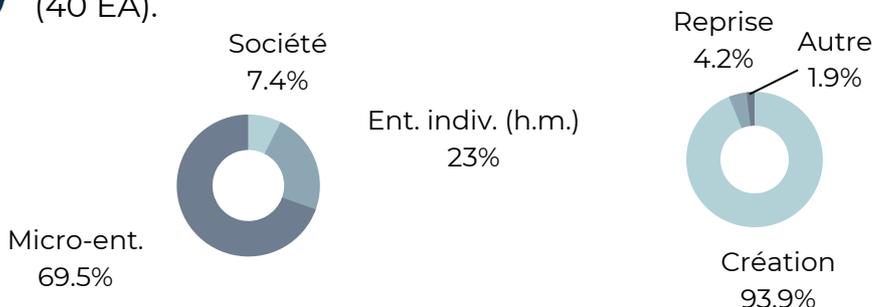


Les radiations

En 2022, **945** entreprises artisanales ont été radiées dans le département.

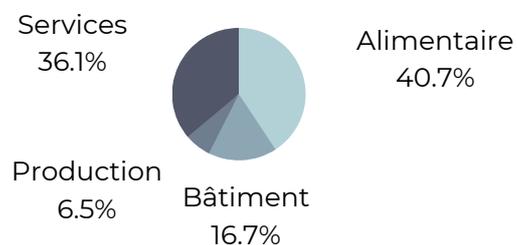
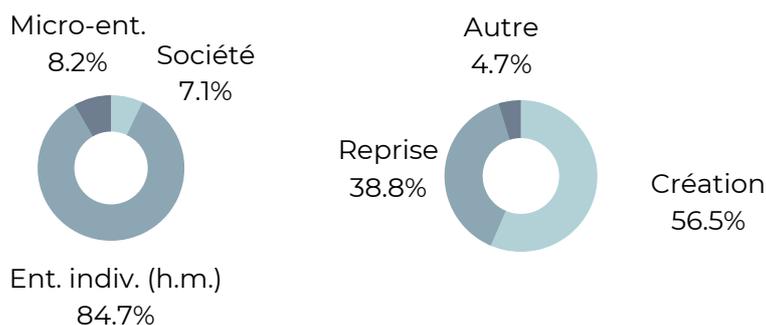
Parmi elles, 686 ont disparu, 85 ont été vendues et 72 ont subi une liquidation judiciaire.

Les principales activités disparues sont le nettoyage courant des bâtiments (44 EA), la menuiserie bois (42 EA) et les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment (40 EA).



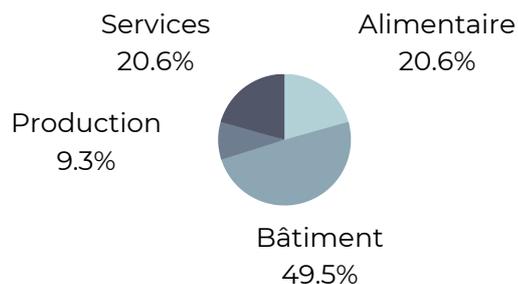
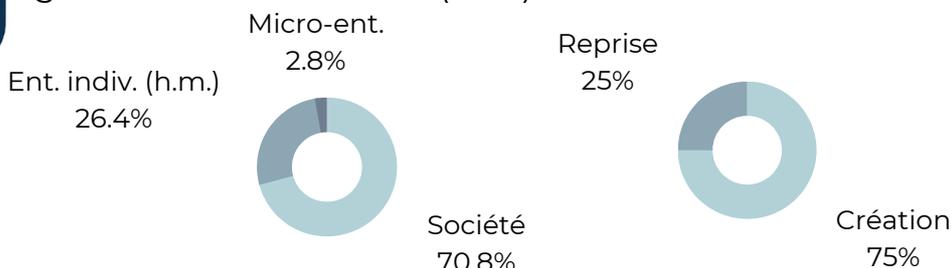
La moitié des fonds disparus en 2022 avait moins de 5 ans. Et les 3/4 avaient 10 ans ou moins.

Les principales activités vendues sont la coiffure en salon (15 EA), la boulangerie-pâtisserie (15 EA) et la fabrication artisanale de plat pour consommation immédiate (12 EA).



Un quart des fonds vendus avait 10 ans ou moins. La moitié avait 16 ans ou plus.

Les principales activités liquidées sont la boulangerie-pâtisserie (13 EA), la coiffure en salon (7 EA) et les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment (6 EA).



Un quart des fonds liquidés avait 5 ans ou moins. La moitié avait 9 ans ou plus.

Le nombre d'entreprises artisanales a augmenté de **+7%** au cours de l'année sur le département. Cela correspond à un gain net d'un peu plus de 1 000 entreprises. En effet, le nombre de nouvelles entreprises de l'artisanat a augmenté de **+11%** par rapport à 2021.



La répartition par secteur d'activité évolue très peu. En revanche, le statut choisi par les entrepreneurs modifie la structure du tissu artisanal actuel. La part de micro-entreprises ne cesse d'augmenter (**+4%**) au détriment de l'entreprise individuelle au réel. La part de sociétés, quant à elle, ne change pas.

Le nombre de dirigeants d'entreprise artisanale a augmenté de **+3%** au cours de l'année. Cela correspond à un gain net d'environ 400 dirigeants.

Dans l'ensemble, la féminisation de l'artisanat a reculé puisque la part de dirigeantes a perdu 1% en 2022.

A l'inverse, la part des plus de 55 ans a gagné 1% en 2022.

Le profil des nouvelles entreprises artisanales diffère du stock et de ce fait le modifie. Avec la dynamique actuelle, d'ici 5 ans, l'alimentaire aura perdu 1% de part et le bâtiment 3%, tandis que la production aura gagné 3% de part et les services 1%.

Les immatriculations de micro-entreprises sont de plus en plus nombreuses. Avec cette dynamique, d'ici 5 ans elles représenteront presque la moitié du stock (**+13%**), au détriment de l'entreprise individuelle au réel (**-11%**). La part de société évoluera peu (**-2%**).

La structure des entreprises influence leur longévité et leur capacité à perdurer. En effet, les micro-entreprises, bien que représentant plus de la moitié des immatriculations, sont pour la moitié radiées avant d'avoir eu 3 ans. De plus, ces structures sont rarement reprises.

Cela laisse supposer qu'il y aura de plus en plus de mouvements d'entreprises (créations et radiations) et que le stock sera composé d'entreprises jeunes. Pour le maintenir, il faudra donc favoriser les porteurs de projets.